

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 12/14**

Objet	Renouvellement des poubelles publiques de la ville d' Aubonne
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Dans les meilleurs délais
Coût de l'opération	Frs. 86'000.-
Financement	Par trésorerie courante
Durée d'amortissement	Prélèvement au fonds de réserve « Gestion et élimination des déchets » No. 9282.5
Planification de la dépense	Cet investissement ne figure pas au plan quinquennal 2014-2019.

Remarque

Le montant du crédit sollicité se monte bien à Frs. **86'000.-**, comme précisé verbalement par M. le municipal Eric Muller, et mentionné dans les dépenses d'investissement, et non Frs. 80'000.-, comme imprimé dans le préavis.

Situation

Les poubelles d'Aubonne vieillissent et ne correspondent plus à l'image de la commune.

Par ailleurs, la conception des nouvelles poubelles limitera le déversement sauvage des sacs à ordures non taxés et des gros objets.

Coût du projet

- Achat de 69 poubelles de marques et modèles divers	Frs. 73'000.-
- Confection des bases par une entreprise locale	Frs. 7'000.-
- Petites fournitures	Frs. 2'000.-
- Logos, divers et imprévus	Frs. 4'000.-

- Coût global TTC

Frs. 86'000.-

La mise en place des poubelles sera effectuée par les employés communaux, ce qui n'engendrera pas de dépenses supplémentaires.

La CoFin trouve toutefois élevé le prix d'achat moyen de ces poubelles, (moyenne Frs. 1160.- l'unité), mais comprend la volonté de la Municipalité d'offrir à Aubonne du matériel de qualité.

Le compte « Gestion et élimination des déchets », No. 9282.5 présentera un solde de Frs. 655'718,25 après ce prélèvement.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi de ce crédit.

Le rapporteur : Daniel Blanchard

Aubonne, le 14 octobre 2014